



N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le..... نواكشوط

الرئيس *Le Président*

PROCES VERBAL N° 48/CPMPSS/16

SEANCE DU 06/12/2016

Point 1 : Examen de la lettre N°959/MEN/SG/ du 05/12/2016 demande l'approbation et l'autorisation du lancement d'un DAON N°01/F/MEN/2016 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements et matériels au des lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

L'an deux mille seize et le Mardi 06 Décembre à douze heures, les Commissions de Passation désignées se sont réunies à leur siège afin d'examiner les points ci-dessus énumérés.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1 :

Mode de passation : AON

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de L'Education Nationale

- **Examen** de la lettre N°959/MEN/SG/ du 05/12/2016 demandant l'approbation et l'autorisation du lancement du DAON N°01/F/MEN/2016 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements et matériels au profit des lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

Décision : La Commission approuve ledit DAO sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE / President / CPMPSS
- Ahmedou TOURAD / Membre/CPMPSS
- Enouar Sadatt Ould YARBA / Membre/CPMPSS
- Mohamed Vall Ould TIJANI / Membre/CPMPSS
- Cheikh SALECK / Membre/CPMPSS

Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott, le 06 Décembre 2016